

Santé, éducation, sécurité : des services publics renforcés pour bien vivre à Saint-Genis-Laval.

CHAPITRE 1

Pourquoi ce chapitre ?

Au fil des rencontres et des échanges, un message est revenu avec force : **les services publics de proximité sont au cœur de la qualité de vie des habitantes et habitants de Saint-Genis-Laval**. Pouvoir se soigner près de chez soi, offrir à nos enfants de bonnes conditions d'apprentissage et vivre dans une ville apaisée sont des attentes essentielles.

Or, ces dernières années, **l'offre de soins s'est dégradée, les moyens alloués à l'école et aux temps périscolaires sont insuffisants**, et la politique de sécurité, bien que dotée de moyens humains supplémentaires, peine à produire des effets durables sur la tranquillité publique.

Face à ces constats, Terre Commune fait le choix d'un **renforcement clair et assumé** des services publics municipaux.

Notre cap politique

Nous défendons une ville **qui prend soin** de ses habitantes et habitants à chaque étape de la vie. Une ville **qui investit** dans la santé publique, l'éducation et la prévention plutôt que dans des logiques purement gestionnaires ou sécuritaires.

Notre approche repose sur trois principes :

- **L'égalité** d'accès aux services publics, quel que soit le quartier ou la situation sociale
- La **proximité**, pour répondre efficacement aux besoins du quotidien
- La **prévention** et **l'accompagnement**, garants d'une ville plus **solidaire** et plus **sûre**.

Ce que cela change concrètement pour vous

- Un **meilleur accès aux soins**, près de chez vous
- Des **écoles mieux accompagnées** et une **alimentation** scolaire de qualité
- Une **ville plus apaisée**, fondée sur la **prévention** et le **dialogue**
- Un combat affirmé et assumé **contre toute forme de violence physique, sexuelle et sexiste**.

Ce sont les bases indispensables pour bien vivre à Saint-Genis-Laval, aujourd'hui et demain.



1.1 Santé – Garantir l'accès aux soins pour toutes et tous

Le constat citoyen

“Prendre rendez-vous avec un médecin généraliste ou un spécialiste à Saint-Genis-Laval devient de plus en plus difficile. Les actions de prévention sont rares et la désertification médicale fragilise l'accès aux soins, en particulier pour les personnes âgées, les familles modestes et les habitantes et habitants des quartiers populaires.”

Nous refusons de nous satisfaire de structures de santé privées qui ne garantissent pas un accès universel aux soins.

NOS ENGAGEMENTS

Proposition 1 – Créer un Centre de Santé Public Municipal aux Collonges

Nous créerons un centre de santé municipal pour améliorer l'accès aux soins de proximité. Il comprendra : – un-e médecin généraliste, un-e médiateur-trice santé et un-e infirmier-e coordinateur-trice santé.

Fonctionnant avec une gouvernance collégiale, ce centre permettra :

- d'attirer de nouveaux professionnels de santé,
- de développer des actions de prévention,
- d'accueillir progressivement des spécialistes,
- de mieux coordonner les parcours de soins.

Ce projet contribuera également à la dynamisation du quartier des Collonges.

Proposition 2 – Défendre l'Hôpital Henry Gabrielle et son usage public

Nous nous engageons à **défendre sans relâche le maintien de l'Hôpital Henry Gabrielle** à Saint-Genis-Laval et à garantir que son site reste intégralement dédié au service public de la santé. Nous refuserons toute opération immobilière privée sur ces terrains et œuvrerons à la pérennisation du classement en zone réservée aux services publics.

À terme, une fois l'avenir du site sécurisé, nous souhaitons y développer un **pôle municipal de santé pluridisciplinaire** au service des habitants.

HANDICAP ET INCLUSION : UNE VILLE INCLUSIVE POUR TOUTES ET TOUS

Le constat citoyen

“Les personnes en situation de handicap et leurs aidants rencontrent encore trop d'obstacles au quotidien : accès aux services publics, inclusion sociale, participation citoyenne et conditions de logement.”

NOS ENGAGEMENTS

Proposition 3 – Mettre en œuvre une stratégie municipale inclusive

Nous voulons une commune où chaque personne, quel que soit son handicap, puisse participer pleinement à la vie citoyenne, culturelle et sportive, et contribuer à l'élaboration des politiques d'inclusion. Nous associons aussi les aidants à cette démarche.

Pour cela, nous mettons en place une politique globale du handicap, pilotée par un-e adjoint-e dédié-e et construite avec les personnes concernées.

Elle s'articule autour de **quatre axes** :

- **Accessibilité universelle** : conformité des bâtiments, voiries, équipements et services municipaux (y compris numériques),
- **Inclusion systématique** : prise en compte des besoins liés à toute forme de handicap dans les projets municipaux, avec une approche participative
- **Logements adaptés** : développement d'une offre en lien avec les acteurs du médico-social, de la santé et du logement
- **Exemplarité municipale** : reconnaissance, emploi et valorisation des compétences des personnes en situation de handicap, soutien des personnes dans l'élaboration de leur projets professionnels avec les acteurs compétents du territoire.



1.2 ÉDUCATION – Donner à chaque enfant toutes ses chances

Le constat citoyen

“Les familles expriment des attentes fortes concernant la qualité de la restauration scolaire, le manque de dynamisme de l’offre périscolaire et les moyens humains dans les écoles.”

NOS ENGAGEMENTS

Proposition 4 – Créer une cuisine centrale scolaire publique

Nous créerons une cuisine centrale municipale permettant :

- un approvisionnement en produits bio et locaux,
- des repas équilibrés avec des options végétariennes quotidiennes,
- une démarche pédagogique autour de l’alimentation,
- une gestion publique des cantines scolaires.
- une alimentation saine pour les enfants.

La gratuité de la cantine sera instaurée pour les familles sous le seuil de pauvreté.

Proposition 5– Garantir un personnel ATSEM par classe afin de renforcer l’égalité des chances et soutenir les projets éducatifs des professeurs

Proposition 6 – Renforcer l’offre périscolaire de qualité et équilibrée sur la ville

Nous soutiendrons davantage les associations, projets éducatifs et la professionnalisation des acteurs. Cela devra s’accompagner aussi par la formation des bénévoles.

Proposition 7 : Créer une offre globale de la petite enfance à la jeunesse

Nous mettrons en place une politique cohérente de la petite enfance à la jeunesse, garantissant à chaque enfant un accès équitable aux crèches, aux temps périscolaires et aux loisirs, sur l’ensemble de la ville.

Une **attention particulière sera portée à l’égalité filles-garçons**, notamment dans l’accès aux activités sportives, scientifiques et techniques.

1.3 SÉCURITÉ – Une tranquillité publique fondée sur la proximité

Le constat citoyen

“Si Saint-Genis-Laval reste une ville où il fait bon vivre, des incivilités persistent et la demande de sécurité autour des écoles et des lieux de vie est un sujet que nous devons entendre.”

NOS ENGAGEMENTS

Proposition 8 – Réorienter la politique de sécurité municipale

Nous mettrons en place un service de médiation au sein de la police municipale, avec une présence renforcée dans les zones les plus sensibles.

Nous renforcerons la formation des agents, développerons des actions auprès des jeunes et déploierons des agents de prévention non armés.

Proposition 9 – Revoir l’implantation de la vidéoprotection

Les **caméras** seront limitées aux zones présentant de réels enjeux, dans le **respect des libertés** publiques et en **concertation** avec les habitants.

L’**éclairage** et l’aménagement des espaces publics sera entièrement reconsidéré.

Proposition 10 – Soutenir les femmes victimes de violence

Nous aurons une **politique forte en faveur des femmes victimes de violence** (aide, soutien juridique et création de logements d’urgence).

